

Quemeint on païe s'n'avocat

Autor(en): **Djan-Daniet**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **41 (1903)**

Heft 8

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-199939>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Monsieur le poète.

J'avais fait sa connaissance à l'école de recrues. Bon camarade, gai, serviable, il était aimé de tous et s'était épris pour moi d'une affection sans bornes.

Chaque soir, avant l'extinction des feux, à la clarté mourante de la bougie de l'escouade qui laissait deviner sur la muraille l'alignement correct des paquetages, nous causions doucement.

A mon grand étonnement, le sujet qui passionnait ce brave paysan rougeaud, c'était la poésie. Assis au pied de mon lit, il s'animait et, secouant ses cheveux crépus, lançait triphalement des affirmations stupéfiantes : « Musset, Lamartine, Hugo, des enfants, des rimailleurs sans originalité ; mais lis Verlaine, mon ami, lis Samain et tu m'en diras des nouvelles. »

Engourdi par la fatigue d'une journée de manœuvres, je me laissais bercer par ses périodes emphatiques, et peu à peu je m'endormais...

La sonnerie brutale de la diane me tirait de mes rêves, je sautais du lit et j'entendais Ambroise scander une phrase qui, dans son imagination, devait être un très beau vers :

« Pâle, idéalement, l'aube à l'horizon point ».

Sur la plaine d'exercices, voyait-on, dans le brouillard du matin, passer un char de laitier, il me glissait à l'oreille :

« Admire, mon cher, cette diaphane apparition dans la brume crépusculaire ».

Mon étonnement allait croissant. Or, un jour qu'il m'avait confié que son père possédait une ferme importante dont son frère aîné avait la direction, j'eus la curiosité de lui demander : « Et toi, que fais-tu ? »

Il baissa la voix, et d'un ton à la fois superbe et modeste murmura : « Moi, je suis poète », puis s'éloigna, me laissant savourer cette révélation.

Le service prit fin, nous nous séparâmes avec une sincère émotion et je n'en entendis plus parler...

Un jour, cependant, comme je traversais un village du Gros-de-Vaud, je me souvins que c'était la patrie de mon soldat-poète.

Je m'informai. On m'indiqua une ferme carrée, massive, plantée au milieu d'un vaste domaine où les jeunes blés ondulaient sous la brise printanière.

Poussé par la curiosité, je suivis l'allée, sur laquelle, de loin en loin, des cerisiers étendaient leurs branches fleuries. A une vieille servante que je trouvais dans la cour, je demandai négligemment.

« Monsieur Ambroise Bovard ? »

Elle prit un air comiquement respectueux :

« Monsieur le poète doit être dans son cabinet de travail », puis m'indiquant une porte elle disparut.

Je pénétrai dans ce sanctuaire où, sous l'inspiration de son génie familier, monsieur le poète écrivait ses vers.

Personne dans la chambre, largement poudrée de poussière et où régnait un désordre qui devait être un effet de l'art.

Malheureusement, ce désordre n'était pas beau.

On sentait cependant la recherche d'un luxe destiné à mettre une certaine harmonie entre l'inspiration du poète et les objets matériels.

Sur les murs, des tentures, des draperies bizarrement bariolées. Sur la cheminée et la commode, dispersés de côté et d'autre, des bibelots, des photographies, de curieux objets d'art ; de ci, de là, des fleurs, de délicates plantes vertes dont les humbles pots de terre disparaissaient sous une légère draperie. Sur la table à écrire s'épanouissaient quelques roses superbes dont les têtes odorantes ombrageaient l'encrier de cristal, répandant leur

senteur forte dans l'air tiède de cette belle matinée de printemps.

Un gai rayon de soleil lutinait des feuilles de papier délicatement teinté de couleurs mourantes ; sur les chaises, un fouilli de paperasses, publications récentes d'auteurs avantageusement méconnus. Partout des cartes de visite, immenses, flamboyantes : « Ambroise Bovard, poète ».

Je ne résistai pas à la tentation de lire les essais de mon auteur. A côté de la plume d'oie gisait une feuille mauve. Je lus :

« A monsieur le directeur du *Décadent*. Sonnet. » Puis au milieu d'un chaos de mots biffés, de ratures et de corrections qui s'entrelaçaient comme d'étranges mosaïques, cet unique vers répété une dizaine de fois :

« Dans la crépusculaire obscurité du soir ».

Pauvre ami ! Que d'heures pénibles il avait sans doute passées à versifier son sonnet pour s'arrêter piteusement à ce premier vers : « Dans la crépusculaire... »

Il montait par la croisée des bouffées tièdes et parfumées : là-bas, dans un bosquet, un merle égrenait ses roulades et lançait vers le grand ciel bleu ses trilles étourdissants.

Je poussai la porte vitrée et me trouvai dans un jardin coquet tout fleuri de roses superbes, d'œillets éclatants. Une glycine s'accrochait à la corniche du premier étage, grimpait le long des persiennes et ses derniers pétales tombaient lentement comme des gouttes d'encens.

Au milieu de ce parterre diapré, sous une tourelle qu'enguirlandait une clématite, une table ronde et, sur cette table, des feuilles de papier, toujours délicatement teinté, où je lus de nouveau le vers mystérieux :

« Dans la crépusculaire obscurité... »

Mais toujours pas la moindre suite, pas la plus petite inspiration.

Je me pris à songer.

Ce pauvre Ambroise, sans doute, l'imagination gâtée par de fausses lectures, avait cru sentir en lui palpiter l'âme d'un poète, et voilà où il en était : « Dans la crépusculaire... »

Je me surpris à murmurer le proverbe : « A chacun son métier... »

Ma rêverie m'avait conduit jusqu'à la haie de noisetiers qui clôturait le jardin.

Derrière elle, dans un petit bois feuillu, un ruisseau gazouillait discrètement.

Je franchis la haie et reculai stupéfait. Ah ! le directeur du *Décadent* pouvait attendre.

Monsieur le poète avait enlevé son habit, retiré ses souliers et ses bas, retroussé son pantalon jusqu'aux genoux et, glissant sur les cailloux moussus, patageant dans les flaques, oublieux de sa vocation de poète, des appels de sa Muse, oublieux du sonnet qui sous la tonnelle fleurie restait inachevé, monsieur le poète pêchait des écrevisses.

Georges JACCOTTET.

Que meint on paie s'n'avocat.

On minna mor dè pè Losena avà fè gagni on crouie bocon dè procès à on pourro diablo dè Dzoratai rappò à dâi dzenelliès qu'ètan zelâies picotâ à la messon su lo vesin. Quoique dzos apri, ye reçut sa nota qu'ètâi ma fâ prau salaie. Lo paisan, que n'ètâi pas retso et que poave pas la payî avâi èta prâ à la dzornâ tsi l'avocat po ressi dau bon.

La dama dâo monsu l'ire onna granta chetze à qui ne restâve que duvè grantès deins dè dévant. A l'horâ dè midzo, va queri l'ovrà po lo fèrè medzi. Lo paisan dut preindre pllièce à la granta trabillia et que meint l'avâi boun n'apètit, l'ut binstoù vu que n'ire rein tan garnia.

— Vous qui êtes un homme pieux, l'ai dit la dama, faites la prière.

Et sein bargagni, lo paisan ye dit tot hiaut :

— Dieu baille dâo pan âi pourro dzeins et âi retzos lâo rontè lè deins.

Adan la fenna, que ne cognessâi pas lo patois, demande à se n'homo ce que clia preirè volliâvè dere :

Peindaint que l'avocat lâi baillèssâi l'esplacachon, noutron paisan n'a zu que le temps dè fotre lo camp et on pou rido onco !

Mâ ein decheindeint lè z'égras que meint on einludzo peinsâvè ein sè-mimo : « L'est dinse qu'on paie s'n'avocat ! »

DJAN-DANIET.

Tous de Berne.

Vous ne savez pas laquelle ? nous écrit-on.

Personne jusqu'ici n'a soufflé mot de cette affaire. C'est seulement hier qu'on nous l'a contée. Il s'agit de Barnum. Il est un peu tard pour en parler encore, nous le reconnaissons, mais que voulez-vous, on ne peut dire les choses avant de les savoir.

De Lausanne, vous vous en souvenez, Barnum s'en est allé à Berne. Or, en route, entre Palézieux et Châtillens, à ce que l'on dit, il a perdu un de ses ours.

C'était un fâcheux contre-temps. Mais enfin, le mal n'était pas si grand que cela, puisque Barnum se rendait à Berne, où, pensait-il, il lui serait plus facile qu'en tout autre lieu de remédier au dommage.

En descendant de wagon, Barnum s'en fut donc droit auprès des autorités bernoises, les priant de vouloir bien lui vendre ou tout au moins lui louer un ours.

« Désolé, mon cher monsieur, lui répondit-on, mais, pour le moment, nous avons tout juste ce qu'il nous faut ; notre réserve est épuisée. Les ours deviennent de plus en plus rares en Suisse, même à Berne. Seulement, il y aurait peut-être moyen d'arranger les choses. Nous avons ici deux ou trois de nos concitoyens qui « font l'ours » dans les cortèges officiels, aux tirs fédéraux, aux inaugurations, etc. ; c'est à s'y méprendre. Tenez, voici leur adresse. Dites-leur que vous venez de notre part et je suis sûr que l'un ou l'autre d'entre eux vous rendra très volontiers ce service à des conditions raisonnables. L'important est de ne pas les laisser avoir soif ; vous savez, dans ces peaux d'ours, ce n'est pas tout plaisir. »

Barnum se rendit aux adresses indiquées et réussit du premier coup. Ce diable d'homme a toujours les poches bourrées « d'arguments irrésistibles », comme disait Basile.

A l'ouverture de la ménagerie, la collection d'ours était au complet. Mani avait une cage pour lui seul. On n'avait pas osé le mettre d'emblée avec ses congénères ; on avait quelques craintes.

A côté de la cage de Mani était celle du tigre royal.

Comment cela se fit-il ? on se le demande encore ; mais, au beau milieu d'une représentation, la porte de communication s'ouvrit et le tigre pénétra dans la cage de l'ours.

Le contrat d'engagement passé entre Barnum et Mani n'avait pas prévu cette entrevue.

Effrayé, tremblant de tous ses membres, Mani se blottit dans un coin de sa cage et attendit, dans une anxiété que partageaient tous les spectateurs, ce qui allait se passer.

Le tigre examina un moment l'ours, puis se dirigea droit vers lui.

Personne n'osait bouger ; l'angoisse était sur tous les visages.

Alors, le tigre, donnant la patte à l'ours : « *Haeb kaei angscht, ich bin au en Berner.* » (N'aie pas peur, je suis aussi de Berne.)

M. et R.